



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

✉ : cgt.021@cp.finances.gouv.fr
site Internet : www.tresor.cgt.fr/21

Novembre 2007

Numéro 106

Dans ce numéro

- 1 Fusion DGCP/DGI :
réunion TPG et
syndicats.
- 2 Vos représentants
CGT.
- 3 Inauguration du
Mathis (suite).
- 4 Réunion d'information
sur l'avancement à
RP.
- 5 Rencontre avec les
personnels (suite).

Réunion TPG/Syndicats sur la fusion DGCP/DGI

Le 15 octobre dernier, la TPG a convoqué les organisations syndicales pour présenter sommairement la fusion de la DGCP et de la DGI annoncée par le Ministre le 4 octobre 2007. Mme Escard a rappelé les 4 objectifs prioritaires visés par la réforme tout en précisant clairement que des trésoreries continueront à être fermées.

La TPG a complété son analyse de la réforme en affirmant qu'il faudra faire des regroupements de trésoreries afin de pouvoir spécialiser des agents sur le volet fiscal et que la restructuration des trésoreries devra se faire très rapidement (100 trésoreries en moins tous les ans sur toute la France).

L'affirmation du Ministre WOERTH selon laquelle il renforcera l'accueil fiscal de proximité dans les trésoreries des 2000 communes où sont implantées uniquement des trésoreries est donc un **mensonge destiné à duper les élus des communes rurales**.

Au sujet des 2 filières métier qui vont être créées (une filière fiscale et une filière gestion publique), la CGT a souligné une **forte contradiction** dans le projet de réforme puisque d'un côté on parle de fusion et de l'autre de la création de 2 filières bien distinctes avec des règles différentes pour la gestion des personnels. Nous avons donc souligné que le Ministre ne mettait pas au cœur de sa réforme la mise en place de règles communes en matière de gestion des personnels.

En conclusion, il est clair qu'au cœur de la réforme figurent les réductions d'effectifs, les fermetures de sites sous le couvert d'un meilleur service à l'usager qui va bien entendu se dégrader très rapidement en l'absence de réels moyens humains et budgétaires.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES
LE 4 DECEMBRE 2007
VOTEZ POUR LES LISTES CGT

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) : PETEY Marie-Claude (TG Dépôts), GONTHIER Patrice (T. CHU), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion), BAILLY Catherine (TG-Pensions), DOYONNARD Sylvie (TG Suppléance), BLANCHE Michèle (T. Chenôve).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), PETIT René (TG Suppléance).
Inspecteurs : GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. CHU).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) : BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-28-29-67) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-51-68).

Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) : SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

Inauguration du Mathis (suite)

Suite à la publication dans le Bien Public d'un article non signé critiquant fortement les personnels lors des discours de l'inauguration, les personnels du Mathis ont déposé une pétition à la Direction pour que cette dernière interpelle le Bien Public sur les propos injurieux tenus à l'égard des personnels. Ci-dessous le texte de la pétition :

« Pétition des personnels de l'immeuble Mathis à l'attention de madame Escard.

Jusqu'à ce matin nous pouvions avoir un doute sur l'administration visée par l'article infamant du Bien Public du samedi 20 octobre 2007. Le courriel que vous nous avez fait parvenir a permis de le dissiper. Il subsiste par contre un doute sur l'attitude que vous allez adopter face à cette prose injurieuse.

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir répercuter auprès de l'auteur de ces lignes et de la direction du journal " Le Bien Public " toute l'étendue de notre indignation vis à vis de tels propos.

Fait à Dijon, le 22/10/2007 »

Notons au passage qu'il est facile de condamner les personnels pour ne pas avoir écouté le discours inaudible du directeur de la DGCP étant donné que Monsieur Lamiot a semblé estimer que ses dons d'orateur le dispensaient de l'usage d'un micro. La suite lui prouva le contraire.



Réunion d'information sur avancement à RP pour 2007

La TPG a réuni les membres de la Commission Administrative Paritaire (CAP) locale des Inspecteurs le 15 octobre 2007. Un seul point à l'ordre du jour : le tableau d'avancement 2008 au grade de receveur-percepteur (RP). S'agissant en vertu des textes DGCP d'une simple réunion d'information, aucun vote ni avis n'a été demandé à la CAP. Rappelons que la CGT revendique la création d'un **examen professionnel** afin de rendre accessible le grade de RP aux Inspecteurs. Cette solution éviterait que l'avancement ne repose que sur la décision arbitraire et exclusive du TPG.

La TPG a d'abord rappelé les trois catégories de nominations possibles (par mutation, sur place ou à titre personnel).

1°) **par mutation** : 12 demandes pour 2008, dont 8 renouvelées et 4 nouvelles.

La Direction locale a décidé de retenir une liste de 7 noms :

1. M. RABIN
2. M. PRIN
3. Mme MENNETRIER
4. Mme DEVEAUX
5. Mme LAJEANNE
6. M. GOMEZ
7. Mme DOMEYNE

Le représentant CGT a demandé quel était le nombre de possibilités offertes au département. La Direction a précisé que 7 places étaient offertes (la Direction s'est donc strictement alignée sur cette perspective).

2°) **sur place** : une demande n'a pu être satisfaite en l'absence de possibilité sur le département.

3°) **à titre personnel** : trois demandes ont été présentées dont une rejetée faute d'ancienneté suffisante.

Rencontre avec les personnels le 29 mai 2007

T. SOMBERNON :

Dans des locaux refaits en 2005, les agents du poste nous ont fait part de la forte fréquentation du public et de nombreuses communications téléphoniques en période de déclaration des revenus avec notamment des questions d'assiette assez pointues. Il nous a été par ailleurs précisé que les frais d'affranchissements, de papier A4 et de consommables informatiques connaissent une forte progression.

T. VITTEAUX :

Avec le basculement dans Hélios courant mai, les personnels rencontrent des difficultés en raison des pertes de temps occasionnées par ce changement. De plus, l'ouverture prochaine d'une maison d'accueil pour adultes handicapés en relation avec l'hôpital va accroître la charge de travail. Ici aussi, la période de déclaration des revenus a engendré du travail supplémentaire non recensé, d'autant plus que la DGI a supprimé la permanence des années précédentes. Au niveau installation, le poste a été refait à neuf avec l'aménagement d'un espace détente où ne manque que le matériel prévu par les services sociaux.

T. VENAREY LES LAUMES :

Dans des locaux vieillissants, les agents nous ont parlé de l'insuffisance des effectifs avec la non-compensation de deux temps partiels. Dans cette trésorerie, l'insuffisance des crédits budgétaires pour l'affranchissement a été soulignée

T. MONTBARD :

Chargé de la gestion de l'hôpital intercommunal, les personnels nous ont fait part de leurs difficultés à gérer les relations avec les services de cet établissement. Les agents assument une charge de travail très importante difficilement supportable en période de congés. Les locaux sont assez inadaptés aux conditions climatiques (surchauffe avec les parties vitrées) : le médecin de prévention du Minéfi a préconisé l'installation de climatiseurs. Les personnels se sont plaints de ne pas avoir été entendus lors de la demande de renouvellement de certains mobiliers (chaises détériorées) faute de moyens financiers alors que l'arrivée d'un adjoint s'est accompagnée de la livraison de mobilier neuf. Dans ce poste également, le public sollicite énormément les personnels en période de déclaration des revenus malgré l'existence d'un centre des impôts.

Lors de ces rencontres, de nombreuses questions nous ont été posées sur le déménagement du Mathis montrant là un intérêt pour ce qui se passe au niveau de la TG.